

La Journée de la presse de l'UEL sous le signe de la compétitivité de l'économie nationale

Une analyse qui reprend 23 indicateurs jugés les plus pertinents et les mieux appropriés par l'UEL, pour traduire la situation compétitive du Luxembourg a servi de base aux organisations patronales pour s'exprimer ce 5 mai sur les défis économiques, sociaux et environnementaux qui s'adressent à notre pays. Cette analyse fait partie du rapport annuel 2008 de l'UEL qui relève les domaines qui nécessitent un redressement de leurs performances et donne une appréciation de la mise en oeuvre de l'accord tripartite du 28 avril 2006. La prise en compte des enjeux du développement durable y est perçue comme une opportunité pour les entreprises à parfaire leurs atouts concurrentiels. 23 indicateurs clés ventilés dans trois domaines, à savoir la performance macro-économique, la compétitivité-coût/prix et un certain nombre d'indicateurs structurels sous-tendent les enseignements que le patronat tire de son analyse sur la situation compétitive du Luxembourg. Ces constats interviennent à un moment où un ralentissement de la croissance économique dû notamment à la crise du crédit ou subprimes se fait de plus en plus ressentir. Même si cette crise n'a pas trop durement touché la place financière du Luxembourg, elle continue d'avoir des répercussions sur le secteur financier qui est très exposé aux aléas conjoncturels des marchés financiers. A cela s'ajoutent les prévisions économiques qui ont été revues à la baisse par les organismes internationaux. Parmi les domaines qui nécessitent un redressement de leurs performances, Michel Wurth, Président de l'UEL, signale que la situation compétitive de notre pays nécessite la mise en place d'une politique anti-inflationniste efficace permettant de ramener le taux de variation des prix à un taux inférieur à celui de nos pays voisins. L'UEL souhaite par ailleurs contribuer au maintien de la cohésion sociale en revendiquant une modernisation des politiques d'emploi, une meilleure sélectivité des dépenses sociales, une amélioration du système scolaire et des niveaux de formation par la mise en place des réformes préconisées, ou encore une promotion accrue de la recherche et du développement. Enfin, elle perçoit la dimension énergétique comme prioritaire dans la mise en place d'une politique environnementale favorable au développement économique.

Le rapport annuel de l'UEL donne encore une appréciation de la mise en oeuvre de l'accord tripartite du 28 avril 2006 qui avait pour but d'améliorer la compétitivité nationale. L'UEL salue la mise en place de bon nombre de mesures dont celles visant une politique d'immigration qui tient davantage compte des besoins de l'économie. En ce qui concerne la réforme des systèmes de sécurité sociale et notamment celle de l'assurance pension, l'UEL salue la mise en place d'un groupe de réflexion qui a pour mission d'analyser la situation financière de l'assurance pension. L'UEL espère que des mesures soient prises à brève échéance pour garantir la viabilité du régime général de pension à long terme, celle-ci n'étant pas assurée à législation constante. Le statut unique pour salarié dont l'introduction vient d'être votée par la Chambre des Députés en date du 29 avril 2008, contribuera à moderniser la législation sociale et à augmenter la compétitivité de l'économie nationale par une réduction de l'absentéisme, la fusion des organismes de sécurité sociale et une simplification administrative. Alors que les organisations patronales attendent du Gouvernement qu'il mette en oeuvre un contrôle administratif et médical efficace pour lutter contre l'absentéisme, elles s'engagent de leur côté à promouvoir la sécurité et la santé en entreprise par la mise en place de stratégies préventives promouvant la santé et des stratégies d'excellence en matière de sécurité et de gouvernance. Rappelons la vaste campagne nationale que l'UEL a organisée - à travers son Institut National pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (INDR) - le 28 avril dernier de concert avec des partenaires de référence dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Il est à noter que la croissance économique n'est pas considérée comme une fin en soi, mais comme un préalable indispensable au financement du progrès social et à la pérennisation de nos systèmes de sécurité sociale dans un souci de renforcement de la cohésion sociale et de la préservation de l'environnement naturel. Le rapport annuel et la présentation Powerpoint sont téléchargeables du site www.uel.lu ou peuvent être commandés par e-mail à l'adresse suivante: elisabeth.delboccio@uel.lu